

Liège, le 10 mars 2010.

**APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES
N° 2010/039**

En vue de pourvoir à 1 emploi de
PHARMACIEN (H/F)
à temps plein (38h/sem.)
au service de **la Pharmacie clinique**

DEFINITION DE FONCTION

1. Mission :

- Le pharmacien assure la fonction de délégué à la gestion de l'antibiothérapie et assiste ses interlocuteurs internes pour toutes les questions ayant trait aux anti-infectieux.

2. Positionnement :

- Service de Pharmacie Clinique (cadre méd. : 1 ETP) sous la direction et l'autorité directe de Monsieur Thierry VAN HEES, Pharmacien directeur, et sous la direction de Monsieur Pierre DAMAS, président du groupe de gestion de l'antibiothérapie (GGA).
- Interlocuteurs internes : les services médicaux et les unités de soins, le CMP, le GGA, le Service d'Informations Médico-économiques (SIMé) et la Pharmacie Hospitalière
- Interlocuteurs externes :
 - autorités légales (INAMI, BAPCOC, AFMPS, ...)
 - organismes assureurs ;
 - pharmaciens hospitaliers et institutions de soins ;
 - firmes pharmaceutiques.

3. responsabilités :

- Il assure la fonction de délégué à la gestion de l'antibiothérapie.
- Il assure le secrétariat du GGA et se charge de rédiger un rapport annuel à l'intention de la Commission de coordination de la politique antibiotique, suivant le modèle élaboré par ladite Commission.
- Il développe des activités et fait preuve d'initiatives dans son domaine
- Il suit un programme de formation continue lui permettant de conserver son agrément de pharmacien hospitalier.

- Il participe au développement d'une activité de pharmacie clinique de qualité universitaire, impliquant des activités d'enseignement, d'encadrement de stagiaires, et de recherche (avec publication de résultats).

4. Tâches :

- Il participe aux tâches relatives aux médicaments anti-infectieux attribuées au GGA à l'art. 25ter de l'AR du 4 mars 1991 fixant les normes auxquelles une officine hospitalière doit satisfaire pour être agréée.
- Il réalise des études d'utilisation des anti-infectieux dans l'institution lui permettant de cibler son action.
- Il apporte son support au développement de la prescription informatisée et d'une aide à la prescription, en ce qui concerne les anti-infectieux.
- Il établit un rapport annuel de son activité portant sur les 4 axes des missions du service (activité clinique, recherche et publication, enseignement et service à la communauté) à l'attention des pharmaciens directeurs du Service de Pharmacie Clinique et du Service de Pharmacie Hospitalière, ainsi qu'au président du GGA.
- Il participe au rôle de garde de la pharmacie hospitalière.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Date de prise en fonction : dès que possible
- Type de contrat : contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2010, avec possibilité de prolongation ultérieure - essai 6 mois
- Site de prestation : Sart Tilman ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du C.H.U.
- Horaire : temps plein, soit 38h/sem, les prestations sont à assurer du lundi au samedi entre 7h00 et 19h00, selon les nécessités du service. Participation au rôle de garde sur place et à domicile (+/- 1 semaine/8).
- Grade : Pharmacien
- Traitement mensuel brut : 3.685,92 €
Echelle 1.94, à temps plein, au départ du grade càd sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,4859 (octobre 2008) à majorer éventuellement des allocations de foyer ou résidence.
Possibilité de valorisation d'expérience professionnelle.

PROFIL REQUIS

1. Diplômes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Communauté Française / reconnaissance professionnelle émanant du Service Public Fédéral Santé Publique)

- Master en Sciences Pharmaceutiques + Master complémentaire en Pharmacie Hospitalière (les candidatures des futurs diplômés 2010 sont recevables).
- formation complémentaire concernant les principes et les méthodes de l'antibiothérapie (ou s'engager à suivre ladite formation dans un délai de 1 an)

2. Autres exigences :

Bureautique

WORD	X
EXCEL	X
POWER POINT	X
ACCESS	X
MESSAGERIE	X
Systèmes de base de données	souhaité
Autre :	Recherche bibliographique

Langues étrangères

	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Rédaction
Anglais	x	x	x	x
Néerlandais	(x)	(x)	(x)	(x)

3. Etre de bonne conduite, vie et mœurs

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV
- Entrevue en présence d'un jury

DEPOT DES CANDIDATURES

- Les candidatures doivent parvenir, pour le **15 mai 2010** au plus tard, au Service du Personnel – à l'attention de Madame M.N. ENGLEBERT-THOMAS – C.H.U. – Domaine du Sart Tilman à 4000 Liège,

- . par écrit,
 - . par fax (n° 04/366.83.63)
 - . ou par mail (e-mail : recrutement@chu.ulg.ac.be)
- Elles doivent être accompagnées :
 - si vous êtes membre du personnel du CHU :
 - o d'une **lettre de motivation**
 - o d'un **curriculum vitae détaillé**
 - o d'une **photo d'identité**
 - si vous n'êtes pas membre du personnel du C.H.U. :
 - o d'une **lettre de motivation**
 - o d'un **curriculum vitae détaillé**
 - o d'une **copie de votre carte d'identité** (avec photo de bonne qualité)
 - o d'une **copie du diplôme requis** pour l'engagement (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence)
 - Si vous postulez pour plusieurs appels, une copie de ces documents doit être fournie chaque fois.

Chaque postulant sera informé de la suite réservée à sa candidature. Cette information interviendra après la date de clôture de l'appel et, au plus tard, 3 mois après cette échéance.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, les candidats peuvent se présenter ou s'informer auprès de Monsieur Th. VAN HEES – tvanhees@chu.ulg.ac.be
Il est vivement conseillé de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.
- à propos des formalités administratives, les candidats peuvent s'adresser au Service du Personnel – Recrutement – Madame G. DI FALCO, tél. 04/366.74.55

**Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :
2010/039 – Pharmacien en Pharmacie clinique**